

INTERPELLATION DES RÉGIES DE QUARTIER ET DE TERRITOIRE SUR LA SITUATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Comité National de Liaison des Régies de Quartier

Décembre 2018

Le 6 décembre 2018, Clotilde Bréaud, présidente, et Tarek Daher, délégué général, étaient conviés à un échange avec le ministre de la ville, Julien Denormandie. Cette entrevue visait à faire remonter les ressentis et avis d'une vingtaine de personnalités et réseaux impliqués dans les quartiers prioritaires, dans le contexte actuel de mobilisation des gilets jaunes.

Cette note présente un compte-rendu synthétique de l'interpellation du CNLRQ.

En introduction, nous avons souligné qu'il n'était plus suffisant de la part du gouvernement d'avoir une parole publique sur ses intentions : un plan de mesures fort est indispensable. Les mesures prises depuis quelques mois ne peuvent être une réponse aux demandes et inquiétudes des manifestants et des habitants des quartiers prioritaires.

Partageant l'avis de plusieurs participants, nous avons confirmé qu'il suffirait d'une étincelle pour que les banlieues s'enflamment.

Éléments de diagnostic de la situation actuelle

- La situation actuelle, cette demande de moyens supplémentaires et de considération qui remonte de toutes parts, n'est une surprise pour personne.
- Plutôt que de répéter inlassablement « *nous héritons de 30 années d'errements que nous devons corriger* », demandons-nous si les mesures prises depuis 18 mois, en fragilisant successivement et rapidement tous les piliers de la politique de la ville (les bailleurs sociaux, les collectivités, les associations, et jusqu'aux crédits mêmes de la politique de la ville en début de mandat), n'ont pas contribué à la dégradation de la situation.
- Un point commun à ces « fragilisations » : elles procédaient toutes d'une lecture strictement budgétaire des choses ; il nous semble que dans des situations d'urgence, et sur des territoires dégradés comme les QPV, il faudrait sortir de cette lecture budgétaire et s'affranchir de cette contrainte : ce serait un geste fort.

Remontées de la situation dans les quartiers en réaction au mouvement des gilets jaunes

Il ressort des échanges avec le réseau les éléments suivants :

- Dans la majorité des cas, on ne relève pas de mobilisation des habitants des quartiers prioritaires, mais un soutien de fond aux revendications des gilets jaunes ;
- Cette absence de mobilisation est souvent interprétée comme relevant d'une désillusion fortement ancrée, d'un « *à quoi bon ?* » inévitable ;
- Le constat suivant est largement partagé : une étincelle (une bavure, un mot déplacé...) suffirait à tout embraser, et l'embrasement pourrait se propager vite et loin.

Propositions de réponse et de solutions d'urgence

1. Sur l'emploi

- Dédier des **enveloppes d'emploi d'insertion** (IAE) spécifiquement pour les QPV,
- Rétablir les **taux de prise en charge des contrats aidés (90%) a minima sur les QPV** et / ou proposer une réponse d'ampleur pour « l'emploi associatif » au sens large,
- Proposer des « **Emploi Francs +** » (soutien financier accru) pour les structures implantées dans les QPV et employant des personnes issues des QPV.

2. Sur le développement de l'activité économique

Des leviers forts d'activité existent sur les quartiers : programme national de renouvellement urbain (PNRU), Jeux Olympiques, travaux du Grand Paris Express, etc. : le potentiel d'activité est là ! Mais l'histoire l'a prouvé : la bonne volonté, ou les seuls « *objectifs de % de clauses d'insertion* » ne suffisent pas à profiter aux territoires et aux habitants ; quel acteur implanté dans les quartiers pourrait affirmer que l'ANRU a jusque-là profité en termes d'emploi et de mobilisation à son quartier et à ses habitants ?

- L'Etat doit assumer une plus grande ambition : être injonctif, imposer que les structures locales et les habitants soient en première ligne ; sans se décharger sur les maîtres d'ouvrage (collectivités) ou maîtres d'œuvre (BTP) ; mais en étant contraignant.

3. Sur les mouvements collectifs

Nous croyons à l'importance des mobilisations et mouvements collectifs de proximité, pour re-tisser du lien, donner une voix aux habitants, construire un projet de société.

De manière emblématique, c'est une lecture erronée des choses qui a conduit à la casse du tissu associatif (« *à Saint-Denis, 6 associations historiques ont fermé autour de la RQ* » ; « *à Alençon, deux associations sont en train de quitter le QPV pour y laisser, quasi-seule, la RQ* »...). La réforme (suppression) des contrats aidés a fait porter au tissu associatif toutes les problématiques

d'employabilité des personnes éloignées de l'emploi ; quand la majorité des associations sont là pour créer du collectif, donner une place aux citoyens, rendre des services aux habitants. La réponse proposée par le gouvernement (les PEC, notamment) n'est pas satisfaisante.

- Des réponses sur « l'emploi associatif » deviennent urgentes, alors que le discours dominant vante les mérites des associations, « *incontournables, indispensables, etc.* ».
- Une proposition, triviale mais sensée au vu de la fragilisation du tissu associatif dans les territoires qui en ont le plus besoin, faciliterait significativement les choses : que l'Etat facilite / soutienne / s'engage lui-même sur la mise à disposition de locaux pour les associations.